

GEORGES BORDONOVE

# LOUIS XIV

1643-1715

FILS DE LOUIS XIII



LES

# ROIS

QUI ONT FAIT  
LA FRANCE

Pygmalion

Extrait de la publication

# R

LES  
ROIS  
QUI ONT FAIT  
LA FRANCE

Pendant presque mille quatre cents ans, des rois se sont succédé de manière quasiment ininterrompue sur le trône de France. Ils étaient issus de trois célèbres dynasties, les Mérovingiens, les Carolingiens et les Capétiens. À travers l'épopée tumultueuse de leurs vies et de leurs règnes, où se révèlent des personnalités diverses et parfois controversées, renaissent avec un grand éclat les heures les plus prestigieuses et les plus exaltantes de notre Histoire.

## LOUIS XIV

1643-1715



Photo © Ulf Andersen

### GEORGES BORDONOVE

Lauréat de l'Académie française et de la Bourse Goncourt du récit historique, grand prix des libraires, officier de la Légion d'honneur, Georges Bordonove conte la superbe épopée des rois qui ont fait la France.

Refusant les facilités d'une vulgarisation simpliste de l'Histoire, il la clarifie afin d'en mieux traduire les palpitations vraies et les étonnantes analogies avec notre époque.

**Il est l'incarnation du Grand Siècle et de l'apogée de la France.** Jamais monarque ne fut, plus que lui, « roi » à chaque instant de sa vie. À l'éclat et à la splendeur de son règne répondent un écrasant labeur personnel, une lutte continuelle pour paraître égal à lui-même et d'abord en bonne santé. Ses conquêtes, ses revers, sa grandeur devant l'adversité, ses maîtresses, ses deuils, la sérénité de ses derniers jours composent une passionnante aventure humaine. Il n'est pas un cœur français que la personne du Roi-Soleil puisse laisser indifférent, malgré ses fautes. Mais selon le mot de Napoléon, le soleil n'a-t-il pas lui-même ses taches ?

Pygmalion

Les Rois  
qui ont fait  
la France

**LOUIS XIV**

*Le Roi-Soleil*

CHEZ LE MÊME ÉDITEUR

Les biographies des 54 rois de France

*Les Rois qui ont fait la France*  
par *Georges Bordonove*

*Les Précurseurs :*

Clovis – Charlemagne

*Les Capétiens :*

Hugues Capet, le fondateur  
Philippe Auguste – Saint Louis  
Philippe le Bel

*Les Valois :*

Jean II le Bon – Charles V – Charles VI – Charles VII  
Louis XI – Louis XII – François I<sup>er</sup> – Henri II – Charles IX  
Henri III

*Les Bourbons :*

Henri IV – Louis XIII – Louis XIV – Louis XV  
Louis XVI – Louis XVIII – Charles X – Louis-Philippe

*Histoire des Rois de France*  
par *Ivan Gobry*

*Les Mérovingiens :*

Clotaire I<sup>er</sup> – Dagobert I<sup>er</sup> – Clotaire II

*Les Carolingiens :*

Pépin le Bref – Louis I<sup>er</sup> – Charles II – Louis II  
Louis III, Carloman et Charles le Gros – Charles III  
Louis IV – Lothaire – Louis V

*Les Capétiens :*

Eudes – Robert I<sup>er</sup> – Raoul – Robert II – Henri I<sup>er</sup>  
Philippe I<sup>er</sup> – Louis VI  
Louis VII – Louis VIII  
Philippe III – Louis X – Philippe V – Charles IV

*Les Valois :*

Philippe VI – Charles VIII – François II

GEORGES BORDONOVE

Les Rois  
qui ont fait  
la France

# LOUIS XIV

*Le Roi-Soleil*



Pygmalion

*Pour la commodité du lecteur, les textes cités ont été légèrement actualisés, sans que leur sens et leur saveur aient été dénaturés. En outre, afin de ne pas alourdir le récit, un index biographique donnant sur les principaux personnages les renseignements utiles a été placé à la fin de l'ouvrage.*

Sur simple demande à  
Pygmalion, 87 quai Panhard et Levassor, 75647 Paris Cedex 13,  
vous recevrez gratuitement notre catalogue  
qui vous tiendra au courant de nos dernières publications.

---

© 1984 éditions Pygmalion/Gérard Watelet, Paris

© 2013 Pygmalion, département de Flammarion, pour la présente édition  
ISBN 978-2-7564-0949-8

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les *copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective*, et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, *toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite* (alinéa 1<sup>er</sup> de l'article 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivant du Code pénal.

Première partie

LES ÉPINES DE LA ROYAUTE

*1638-1660*





# I

## LOUIS-DIEUDONNÉ

« **D**ieu, par une grâce particulière, écrit le médecin Vallot, nous a donné un roi si accompli et si plein de bénédictions, en un temps où toute la France avait presque perdu toutes les espérances d'un si heureux successeur, et lorsque le roi son père, d'heureuse mémoire, commençait à se ressentir d'une faiblesse extraordinaire, causée avant l'âge par ses longues fatigues et l'opiniâtreté d'une longue maladie qui l'avait réduit en état de ne pouvoir pas espérer une plus longue vie, ni une parfaite guérison ; de sorte que l'on avait sujet, durant la grossesse de la reine mère, d'appréhender que ce royal enfant ne se ressentît de la faiblesse du roi son père ; ce qui serait indubitablement arrivé, si la bonté du tempérament de la reine et sa santé héroïque n'avaient rectifié les mauvaises impressions de ses premiers principes. »

Et, certes, l'état de santé de Louis XIII rongé par la tuberculose, le fait que la grossesse de la reine survenait après plusieurs fausses couches et au terme de vingt-deux ans de mariage, justifiaient assez les craintes de la Faculté. Cependant ni le roi ni la reine ne semblent avoir,

quant à eux, douté d'une issue heureuse. Un quasi-miracle les avait charnellement rapprochés ; un autre miracle présiderait à la naissance de cet enfant sur qui reposait l'avenir de la dynastie : ils avaient, l'un comme l'autre, cette sorte de foi alors commune aux princes et aux charbonniers. Mais combien étrange le destin de l'enfant à naître, fruit d'une rencontre fortuite entre deux êtres qui n'étaient jamais parvenus à s'aimer, ni même à s'estimer, mais qui au contraire nourrissaient l'un envers l'autre des pensées presque ennemies : Louis XIII, plein d'aigreur et de défiance, voire d'une haine méprisante ; Anne d'Autriche, par trop fidèle à sa parenté espagnole, aux intérêts de sa terre natale ! Rien ne les rapprochait, hormis ce commun désir d'avoir un dauphin : le roi, pour se perpétuer et se décharger un jour du pesant fardeau du pouvoir ; la reine, pour faire pièce à Richelieu et à sa coterie, rétablir sa situation dans le royaume, peut-être échapper à la répudiation et à l'exil. Mme de Motteville indique, dans ses Mémoires, qu'au début de la grossesse, Louis XIII s'essaya à la tendresse envers la reine. Mais le désaccord, qui était la règle de vie du malheureux couple, reprit vite le dessus. La désignation de la gouvernante du futur dauphin donna lieu à d'âpres intrigues de cour, à des luttes d'influences entre le roi et Richelieu et le parti de la reine. Ce fut la marquise douairière de Lansac, Françoise de Souvré, fille de l'ancien gouverneur de Louis XIII, que choisit ce dernier, écartant les candidates de la reine et de Mlle de Hautefort. Il ne voulait point que le dauphin fût « nourri » par une créature de son épouse ou de la pseudo-favorite. Le choix de la nourrice fut confié à sept médecins des plus réputés dans leur art, à charge pour eux de vérifier la parfaite santé, la bonne mine, les bonnes mœurs et manières de l'élue. Ils proposèrent Élisabeth Ancel, épouse de Jean Longuet de La Giraudière, procureur au bureau des finances

d'Orléans ; Louis XIII voulut bien donner son agrément.

Neuf mois, jour pour jour, après la nuit du Louvre, le dimanche 5 septembre 1638, la reine ressentit les premières douleurs. On fut prévenir Louis XIII. La chambre du château Vieux de Saint-Germain était déjà pleine de dignitaires et de grandes dames, puisque, selon l'usage, un enfant de France, et surtout un dauphin, ne pouvait naître sans témoins. Au premier rang des princes du sang, on se montrait Gaston d'Orléans qui, sans être au fond un méchant homme en dépit de sa félonie viscérale, escomptait peut-être un accident : l'enfant sur le point de naître ne lui enlevait-il pas ses droits d'héritier présomptif, ne détruisait-il pas une convoitise entretenue depuis vingt ans et, s'il était possible, accrue par l'incurable maladie de Louis XIII ? Parmi les grandes dames, on reconnaissait la princesse de Condé, la comtesse de Soissons, la duchesse de Vendôme, la connétable de Montmorency, Mme de Sénéce et la belle Marie de Hautefort. L'altière Marie ne pouvait retenir ses larmes, parce que son amie la reine semblait en danger. Louis XIII a-t-il vraiment eu ce mot, dont la cruauté dépassait probablement sa pensée : « Qu'on sauve l'enfant. Vous aurez lieu de vous consoler de la mère » ? Quoi qu'il en soit, à midi moins le quart, la reine fut délivrée et la sage-femme, nommée Péronne, montra à tous un enfant de sexe mâle, parfaitement constitué, pesant quarante-huit marcs et déjà pourvu de dents : le futur Roi-Soleil !

Il fallut que l'on suggérât à Louis XIII d'embrasser sa femme. Il s'exécuta, par devoir. Par contre, ce fut de toute son âme mystique, de tout son cœur de roi qu'il remercia le Seigneur de lui avoir donné un dauphin et, sans doute, cet être si secret savoura-t-il la gloire de ce bref instant.

## Louis XIV

Cependant la gouvernante, Mme de Lansac, recevait le précieux enfant. Louis-Dieudonné (ainsi nommé parce qu'il paraissait être un véritable don de Dieu) fut conduit à la chapelle et ondoyé par l'évêque de Meaux, premier aumônier, en présence du roi et de son frère Gaston. Il fut ensuite porté solennellement à l'appartement qu'on lui avait préparé. Sur son passage, les mousquetaires faisaient la haie, l'épée haute : première revue d'armes de celui qui se fera peindre parfois sous le casque empanaché et avec la cuirasse du dieu Mars ! La dame de La Giraudière prit enfin possession de lui et lui donna sa première tétée. Telles furent les premières heures en ce monde du plus grand des Bourbons.

La nouvelle de cette naissance tant attendue, tant désirée et par un peuple entier, éclata comme un coup de tonnerre. Elle suscita une allégresse, un délire même, dont ces quelques lignes extraites de la *Gazette* rendent un faible compte :

« Des gens défonçaient des tonneaux de vin dans les rues et conviaient tous les passants qui ne payaient pour leur écot qu'un cri de "Vive le roi !" Un riche traitant, M. de La Rallièrre, fit ouvrir la cour de son hôtel, où une fontaine à quatre canaux laissa couler vingt-six muids de vin exquis, lesquels furent mis à sec jusqu'au dernier, accompagnés d'une distribution de jambons, cervelas, pâtés, gorges de porc et autres aiguillons à boire. Toutefois, non content de ces largesses, l'hôte se promena une partie de la nuit avec deux carrosses pleins de violons et de hautbois, suivis d'un chariot chargé de vins en bouteilles et de viandes et pâtisseries dont tout un chacun pouvait se régaler. »

Toutes les places de Paris se couvrirent de chandelles. Partout on alluma des feux de joie, on but, on dansa, pour célébrer la venue au monde de l'enfant-roi. Cette liesse n'était point de commande, mais au contraire générale et spontanée. C'est qu'elle exprimait une

opinion commune, un besoin instinctif, une aspiration très forte, un choix délibéré, l'adoption d'un système politique hors duquel on croyait qu'il n'y avait point de salut pour le peuple : mais nous reviendrons là-dessus. Les grandes villes renchérirent sur Paris, bientôt imitées par les villages et par les hameaux : à mesure que les cloches sonnant à toute volée annonçaient au fond des campagnes les plus reculées la venue au monde de celui que Michelet qualifie de « Messie de la monarchie ».

L'étranger ne fut pas en reste. Rome pria et festoya pendant trois jours. Les princes dépêchèrent leurs ambassadeurs : l'éloquence fleurie de leurs compliments dissimulait assez mal la déception de voir assurée la succession d'un roi que l'on savait condamné. Il fallait renoncer aux projets que l'accession au trône de Gaston d'Orléans eût rendus possibles ! Ce serait donc d'une France partout victorieuse et inentamée, d'un pouvoir affermi et d'un prestige grandissant qu'hériterait cet enfant !

Le 7 septembre, le Parlement se présenta à Saint-Germain. Mme de Lansac exhiba son dauphin. Les rudes magistrats plièrent qui le genou, qui la nuque, selon leur âge, devant le nourrisson royal. Lequel d'entre eux pouvait penser que, dans peu d'années, le même Parlement mettrait en péril l'avenir de la monarchie ? Louis-Dieudonné leur fit la grâce de sourire, ce qui fit dire à la gouvernante que « Monseigneur le dauphin ouvrait les yeux pour voir ses plus fidèles serviteurs ». L'Histoire a de ces traits d'humour !

Louis-Dieudonné entre ensuite dans une sorte d'anonymat, celui des nourrissons, fussent-ils royaux. Ce n'était rien de plus qu'un enfantelet rose et joufflu, robuste et vorace. La dame de La Giraudière ne put remplir sa fonction de nourrice. Au bout de trois mois, elle n'avait plus assez de lait pour apaiser le glouton, et dut se démettre, fort tristement, car c'était renoncer à des

## *Louis XIV*

avantages non seulement honorifiques, mais considérables ! On la remplaça par des paysannes : Jeanne Potier, Marguerite Garnier, Marie Mesnil, Anne Perrier, et d'autres, car Louis-Dieudonné était insatiable ; pis encore, il mordait de ses deux dents les mamelles épuisées, et cela jusqu'au sang ! D'où ce pronostic bizarre de l'ambassadeur de Suède, Grotius : « Le dauphin ne se contente pas de tarir ses nourrices, il les déchire par ses morsures. C'est aux voisins de la France de se défier d'une aussi précoce voracité. » On découvrit enfin une robuste campagnarde capable de rassasier pareil appétit (Perette Dufour, femme du voiturier Ancelin, de Poissy) ; encore lui adjoignit-on deux nourrices suppléantes ! Désormais le petit prince a sa Maison : une « remueuse » pour le bercer ; six femmes pour le veiller, sous les ordres de la première femme de chambre, deux garçons de chambre, deux porteurs, une blanchisseuse, une cuisinière, tout ce personnel relevant de la gouvernante et de Mme de La Chesnaye, sous-gouvernante. Cependant, à cette époque de sa vie, le dauphin n'était point encore abandonné à des mains étrangères. À la différence de la mère de Louis XIII, Anne d'Autriche aimait tendrement son fils, et même passionnément. Elle reportait sur cet enfant son arriéré d'amour, et l'orgueil le disputait en elle à l'instinct maternel. Rêvant pour lui d'un grand destin, elle voulut l'élever, du moins participer directement à son éducation. « La reine, écrivait Mlle Andrieu à Mme de Sénéce, le 9 avril 1639, n'abandonne guère (le petit prince) ; elle prend grand plaisir à le faire jouer et à le mener promener dans son carrosse quand il fait beau. C'est tout son divertissement ; aussi n'y en a-t-il point d'autre dans sa cour. »

Le 21 septembre 1640, la reine eut un second fils : Philippe, duc d'Anjou. Et Mme de Motteville, à la vérité hostile à Louis XIII, déclare qu'il manifesta plus de joie qu'à la naissance du dauphin « parce qu'il ne

s'attendait pas à un si grand bonheur que de se voir père de deux enfants, lui qui avait craint de n'en avoir point du tout ».

Une gravure de l'époque montre l'image d'un couple heureux : Louis XIII en costume de chasse et Anne d'Autriche contemplant en souriant Mme de Lansac guidant les premiers pas du dauphin, flanqué d'un singe et d'un chien. La réalité était bien différente ! « Monseigneur le petit dauphin n'eut pas trois ans, écrit Mme de Motteville, qu'il semblait déjà qu'il donnât au roi du chagrin et de l'ombrage. La reine me dit qu'un jour, le petit prince voyant le roi avec un bonnet de nuit, se mit à pleurer à cause qu'il en eut peur. Sur quoi Sa Majesté se fâcha comme d'une chose de grande conséquence et s'en plaignit vivement à la reine, lui reprochant que c'était elle qui nourrissait son fils dans l'aversion de sa personne, et il la menaça avec beaucoup de rudesse de lui ôter ses deux enfants. »

Incident banal, mais qui prit dans l'instant des proportions extraordinaires et servit de prétexte à Louis XIII pour faire peser sa tyrannie, pratiquer une sorte de chantage sans grandeur. Mais les trahisons de la reine, du moins sa collusion avec tous les fauteurs de complots, et les progrès effrayants de la maladie expliquent largement cette attitude singulière de « l'heureux père » du dauphin. En outre il redoutait que son fils fût par trop élevé « à l'espagnole » et que les gâteries féminines anémiassent son caractère. À vrai dire, le pauvre roi martyr de l'État souffrait de tout, de tous et de lui-même, regrettant peut-être de ne savoir pas se faire aimer de cet enfant. Les billets à Richelieu – que l'on a cités ailleurs<sup>1</sup> – témoignent de son angoisse et de sa déception. « Dès qu'il me voit, il crie comme s'il voyait le

---

1. Cf. *Louis XIII*, chez le même éditeur.

*Louis XIV*

diable, écrit-il, et crie toujours à maman. » Mais la gouvernante, dûment chapitrée, sut persuader l'enfant de faire bonne figure à ce triste père et de lui donner une illusion d'amour filial : première leçon de dissimulation.



## II

### L'AVÈNEMENT

**D**u vivant de Louis XIII, en dépit de la défiance malade de ce dernier, Anne d'Autriche avait demandé à un ecclésiastique de sa suite d'effectuer de « saintes et curieuses recherches » en vue d'élever ce fils dont elle désirait qu'il devînt « un panthéon de perfections et de vertus ». L'auteur – resté anonyme – présenta à la reine un travail jugé trop abscons. Elle lui demanda donc de le recommencer en simplifiant. Il s'exécuta et livra bientôt « le témoignage de son obéissance », qu'il qualifiait servilement d'aussi « nu et plat » que son esprit. L'ouvrage, resté manuscrit, s'intitulait : « Maximes d'éducation et Direction puérile des dévotions, mœurs, actions, occupations, jeux et petite étude de Monseigneur le Dauphin jusqu'à l'âge de sept ans... »

Les premiers chapitres concernaient la vie matérielle de l'enfant. Il y était conseillé de réserver huit heures de sommeil nocturne et une heure diurne, et cela sur l'autorité d'Aristote, Avicenne, Galien, Platon, Homère, saint Bernard et Plutarque, pas moins ! Le lit devait être de crin et de laine, non de plume. Il était

indispensable de tenir une lumière allumée dans la chambre, afin de décourager les entreprises des spectres, fantômes et fantasmés, qui ne peuvent agir qu'à la faveur de l'obscurité ! L'anonyme veut que les habits du dauphin soient blancs, larges et flottants, et les souliers, aisés. Il préconise d'imiter les Turcs qui, selon lui, s'entendent parfaitement à vêtir et à chausser leurs rejets. Et il ajoute, non sans une pointe d'humour : « Si quelque esprit s'égaie à dire que je veux faire un dauphin turc, je lui répondrais que, quand Son Altesse aurait le corps aussi robuste qu'un Turc, il n'en serait que mieux. » Sans craindre d'entrer dans le détail, il consacre un autre chapitre aux bonnets et chapeaux. Il recommande vivement « de peigner et de nettoyer la tête » et marque son hostilité envers les perruques, dont plus tard Louis XIV fera un si grand usage ! Mais, pour l'heure, « la chevelure de Son Altesse Royale est plus belle que celle d'Absalon, c'est pourquoi il n'a pas besoin de calotte ni perruque, invention en vérité « sale et mauvaise !... ». Les conseils touchant à l'hygiène du jeune prince donnent à rêver : on lui donnera à laver les mains « avec une serviette mouillée d'eau de fontaine ». Cependant, l'anonyme a tout prévu ; il a des idées sur tout : la prière du matin, le déjeuner (du pain et du bouillon, peu de viande, point de beurre ni d'œufs), la promenade, la Messe, la visite protocolaire à Leurs Majestés, les premières lectures, le dîner (« la vraie et meilleure manne pour les jeunes gens est le bouilli et le rôti »), l'emploi du temps de l'après-midi et de la fin de la journée. Au sujet des amusements de l'enfant, l'anonyme interdit les dés ; il permet le jeu de dames (« le jeu des dames poussées, écrit-il, n'est pas à mépriser, quoique ce soit l'exercice des Barbares ») ; mais ses préférences vont aux jeux de plein air : la paume, le ballon, la chasse, la pêche, le cheval, les armes, la voltige, la natation. Il n'interdit ni la musique, ni la danse, ni le

## *L'avènement*

théâtre, mais à condition que le dauphin s'abstienne « de représenter » lui-même, car ce serait imiter les Néron, les Galba et les Catilina. Au sujet de l'éducation religieuse, l'auteur n'entend point que le dauphin devienne grand théologien : il suffit de lui inculquer une foi solide et de lui rendre agréables les principes moraux essentiels. Touchant aux bouquets de fleurs, aux cadeaux de friandises et de fruits, il recommande la plus grande attention de la part des domestiques, cela pour déjouer d'éventuelles tentatives d'empoisonnement. Il n'est point partisan des châtiments corporels alors tellement en vogue qu'on les considérait comme inséparables d'une bonne éducation. « Laissons les verges et les coups pour les animaux ou leurs semblables, écrit-il, et gouvernons (les enfants) par la raison, leur vrai guide. »

Les « Maximes d'éducation » furent rédigées après la naissance de Philippe d'Anjou, frère cadet du dauphin, et avant la mort de Louis XIII, soit entre les années 1640 et 1643. On ignore dans quelle mesure la reine et la gouvernante, Mme de Lansac, mirent en application, les préceptes du bon religieux. Car, à la vérité, l'indigence des documents est extrême quant à la petite enfance du futur Roi-Soleil. Cousinot, son médecin, n'imita point Jean Héroard qui nota, comme l'on sait, avec une méticulosité extrême, les faits, gestes, paroles et maladies de Louis XIII enfant. Sur la prime jeunesse de Louis XIV, sur son adolescence même, il n'existe que des témoignages épars ou des relations de cérémonies officielles. Et ce ne sont certes pas les gravures du temps (le dauphin à la promenade, le dauphin recevant le cordon du Saint-Esprit des mains de son père) qui peuvent nous renseigner sur le caractère de l'enfant. Quant aux billets du roi à Richelieu, déjà cités, leurs indications psychologiques sont de faible valeur : tout ce que l'on en peut tirer est l'aversion de l'enfant pour

## Louis XIV

un père mélancolique et malade ; et, peut-être, cette « opiniâtreté » héritée des Bourbons.

Le premier événement important de la vie du dauphin fut, précisément, la mort de ce père redouté, mais non aimé, survenant après celle du cardinal de Richelieu. L'enfant ne pouvait comprendre le drame de conscience dans lequel se débattait le mourant : abandonner le royaume aux factions rivales, c'est-à-dire à l'anarchie alors qu'on était en pleine guerre, ou nommer régente l'épouse qui n'avait cessé de le trahir et lieutenant général un frère qui avait été de tous les complots. Par la suite, Louis XIV comprit-il jamais la grandeur et le martyre de son père ! Pour lui, l'agonie de Louis le Juste, ç'avait été d'abord une belle cérémonie de baptême. Le 21 avril (1643) on l'habilla d'une longue robe de taffetas d'argent et on le mena en grande pompe à la chapelle du château de Saint-Germain. Les courtisans – qui étaient venus voir mourir le roi – se pressaient dans la nef et dans les tribunes. L'évêque de Meaux officiait. Mme de Lansac éleva l'enfant sur l'accoudoir de la reine, les parrain et marraine ayant pris place de part et d'autre du prie-Dieu : c'étaient le cardinal Mazarin et la princesse de Condé. L'évêque demanda les prénoms de l'enfant. On répondit : « Louis-Dieudonné ». À la question rituelle : « Louis, renonces-tu à Satan, à ses œuvres et à ses pompes ? », le dauphin répondit d'une voix claire et ferme : « Abrenuncio ». On admira son assurance et son humilité déjà toute chrétienne. L'assistance, émue, le trouva « beau comme un ange », si l'on en croit la *Gazette*.

Le lendemain, Louis XIII se sentit si mal qu'il voulut revoir ses enfants. La reine mena le dauphin et son frère au chevet du moribond. Il leur donna sa bénédiction. Le 12 mai, le pauvre roi qui, selon le mot assez atroce de Mme de Motteville, « mourait tous les jours sans

## *L'avènement*

pouvoir achever de mourir », demanda à nouveau ses fils. – Mes enfants, leur dit-il, je prie le Seigneur qu'il vous bénisse et vous ait en sa sainte garde.

Le dauphin éclata en sanglots. Le lendemain, le valet de chambre, Dubois, croyant bien faire, lui montra le roi qui reposait, exsangue, sur le grand lit d'apparat, et auquel il ne restait plus guère qu'un souffle de vie : – Regardez le roi qui dort, chuchota Dubois, afin qu'il vous en souvienne quand vous serez grand.

L'enfant regarda en silence ce cadavre vivant. On l'emmena hors de la chambre.

— Monseigneur, demanda sottement l'huissier de service, si Dieu disposait de votre bon papa, voudriez-vous bien être roi à sa place ?

— Non, répondit le dauphin les yeux pleins de larmes, je ne veux pas être roi. S'il meurt, je me jetterai dans le fossé du château.

Ce n'était qu'un mot d'enfant prononcé sous le coup d'une émotion trop forte. Cependant la gouvernante crut devoir le surveiller pendant tout le reste de la journée.

Le 14 mai, Louis XIII était enfin délivré de la vie, de ses souffrances morales et physiques... Qui, dans l'entourage du défunt, hormis sans doute quelques religieux, sentait la grandeur héroïque, prenait l'exacte mesure du prince qui venait de s'éteindre ? Au contraire, cette mort fut ressentie comme un soulagement par la cour. Les larmes mêmes de la reine, secrétées par une émotion tout humaine, cachaient des appétits immédiats et la joie secrète, inavouée, inavouable, d'être enfin libre de ses actes ! La disparition de son mari ouvrait pour elle les portes d'une geôle. On peut néanmoins penser que, femme, elle ne fut pas insensible à l'effacement de cet époux dont elle percevait confusément les vertus. Mais peut-être pleurerait-elle aussi le bonheur perdu, on veut dire le

## *Louis XIV*

bonheur qu'ils n'avaient pas su construire ensemble, faute d'un peu de compréhension réciproque.

Le corps de Louis XIII était à peine refroidi que, le laissant à la garde de M. de Souvré et de quelques officiers, elle quitta Saint-Germain, en compagnie de l'enfant-roi et de son frère et, bien entendu, suivie de toute la cour. Le 15 mai, le petit Louis XIV, fit son entrée à Paris, solennité qui fut son premier acte de roi. Il avait pris place, avec sa mère, son oncle, son frère et le prince de Condé, dans un carrosse attelé à six chevaux, escorté par les princes, les dignitaires, les mousquetaires et les gardes du corps en grande tenue. Le peuple de Paris s'était porté en foule au-devant du cortège royal. Mme de Motteville : « Depuis Nanterre jusqu'aux portes, ce n'étaient qu'applaudissements et bénédictions. Tous ces peuples regardaient leur roi-enfant comme un présent du ciel donné à leurs vœux, ce qui augmentait en eux l'amour et la fidélité que les Français ont naturellement pour leur prince. » Certainement, le petit roi fut un peu grisé par le spectacle de ce peuple énamouré, étourdi par les cris sans cesse répétés de « Vive le roi ! ». Peu d'années après, il apprendra à connaître la versatilité des Parisiens et comment l'amour et la fidélité « naturels » des Français pour leur prince peuvent se métamorphoser en haine furieuse, inoubliable leçon.

L'ambassadeur de Venise écrivait alors : « Bien qu'il n'ait pas cinq ans, Sa Majesté est un prince de noble aspect avec un air de grandeur : il promet à ce royaume – tous les augures s'accordent sur ce point – une ère de bonheur et de prospérité. » Ce qui distinguait en effet Louis de son frère et des autres enfants, c'étaient un sérieux imperturbable, une étonnante gravité, attestant la conscience qu'il avait de son rôle hors de pair. Il souriait parfois, du bout des lèvres, mais ne riait jamais, comme s'il eût été enfermé dans sa puérile dignité.

À peine installée au Louvre, Anne d'Autriche reçut une députation du Parlement ayant à sa tête le Premier président Mathieu Molé. Ce dernier assura la reine de son entier dévouement et la pria de conduire « Sa Majesté » au Parlement pour y tenir son premier lit de justice. Cette démarche était-elle spontanée ? Il est permis d'en douter, et de penser que l'illustre compagnie entendait bien tirer profit de l'inexpérience de la régente. Le 18 mai, le petit roi fut donc hissé sur un trône surélevé pour la circonstance. Il arborait une robe de velours violet, couleur des deuils royaux. Sa mère et sa gouvernante étaient près de lui. Il ne fut nullement déconcerté par cet aréopage de magistrats vêtus d'écarlate et d'hermine. Avec une parfaite bonne grâce, il se leva et récita d'une voix bien distincte :

— Messieurs, je suis venu vous voir pour témoigner à mon parlement mon affection et ma bonne volonté. Mon chancelier vous dira le reste.

L'un après l'autre, Gaston d'Orléans, désigné par Louis XIII comme lieutenant général du royaume, et le prince de Condé, qui devait présider le conseil de régence, requirent l'assemblée de conférer la régence, avec les pleins pouvoirs, à la reine mère. Le chancelier Séguier prit à son tour la parole. Il rendit hommage à la mémoire du feu roi, mais plus encore aux éminentes capacités d'Anne d'Autriche : « En mettant tous ses soins à élever dignement le jeune roi, cette grande princesse saura cultiver la semence des vertus que la nature a mises en lui pour que ce règne, inauguré par l'innocence de son âge, soit une ère de piété, de justice et de paix. Nous avons donc tout sujet de désirer que Sa Majesté la reine prenne la régence en main pour la conduite et le gouvernement de cette monarchie avec puissance et liberté entière. »

L'avocat général Omer Tolon n'avait pas usurpé sa réputation d'incoercible phraseur ; il se surpassa :

## *Louis XIV*

— Sire, s'écria-t-il, le siège de Votre Majesté nous représente le trône du Dieu vivant. Les ordres du royaume vous rendent honneur et respect comme à une divinité visible !

Il poursuivit, dans une envolée superbe :

— ... Nous souhaitons, Sire, à Votre Majesté la couronne de ses ancêtres, l'héritage de leurs vertus, la clémence et la débonnairété du roi Henri le Grand, votre illustre aïeul, avec la piété, la justice et la religion du défunt roi, votre auguste père. Nous souhaitons que vos armes étant victorieuses et invincibles, vous méritiez le nom de conquérant. Mais nonobstant ce titre magnifique, soyez, Sire, dans vos jeunes années, le père de vos peuples. Qu'ils trouvent par vous quelque soulagement dans l'extrémité de leur misère et, donnant à la France ce qui vaut mieux que des victoires, puissiez-vous être le prince de la paix. »

Mais enfin, après ces nobles périodes passablement contradictoires – car il est difficile d'être à la fois conquérant et prince de la paix, de faire la guerre et de diminuer les impôts –, le procureur général entra dans le vif du sujet. Il demanda lui aussi la régence pleine et entière pour la reine. Le vote fut unanime. Il ne resta plus au chancelier qu'à donner lecture de l'arrêt rédigé à l'avance, et qui mérite d'être connu :

« Le roi, séant dans son lit de justice, a déclaré et déclare la reine sa mère régente en France conformément à la volonté du défunt roi, son très honoré seigneur et père, pour avoir soin de l'éducation et de la nourriture de sa personne, et l'administration libre, absolue et entière des affaires de son royaume pendant sa minorité. Veut et entend Sa Majesté que Monseigneur le duc d'Orléans son oncle soit lieutenant général en toutes ses provinces et chef de ses conseils sous l'autorité de ladite dame, demeurant au pouvoir d'icelle de faire choix de personnes de probité et d'expérience



en tel nombre qu'elle jugera à propos pour délibérer aux dits conseils à donner leur avis sans qu'elle soit néanmoins tenue de le suivre si bon ne lui semble. »

Quelle était la portée réelle de cet arrêt ? En apparence, il confirmait les dernières volontés de Louis XIII, mais, en même temps, il les annulait, car, si le défunt roi avait bien désigné la reine comme régente du royaume, il avait singulièrement restreint ses initiatives en la dotant d'un conseil de régence au sein duquel elle ne détenait qu'une voix. L'arrêt du Parlement la débarrassait de cet obstacle et, par là même, faisait d'une étrangère la maîtresse absolue du royaume. Ce pouvoir exorbitant qu'elle recevait de la complaisance du Parlement, était une arme à double tranchant. Il tombe sous le sens que le Parlement comptait, comme on l'a dit, en retirer des avantages substantiels, et pour commencer, un regain de prestige. Abolir les ultimes volontés de Louis XIII, c'était amorcer la destruction de l'œuvre de Richelieu. Aucun de ces magistrats n'avait oublié les brimades et les humiliations de « l'homme rouge », ni l'exécution du malheureux de Thou, compagnon de Cinq-Mars. D'ailleurs, cette journée prenait des allures de revanche, non seulement pour les parlementaires, mais pour tous ceux qui avaient été peu ou prou les victimes de Richelieu, conspirateurs invétérés, amis de Gaston d'Orléans et de la reine. Tous les espoirs étaient donc permis ! Les plus intelligents faisaient fond sur l'indolence et la médiocrité intellectuelle de la reine, sur le manque d'esprit de suite et de volonté de Gaston d'Orléans, sur l'insignifiance des autres princes du sang et sur la cupidité du prince de Condé. Nul ne s'avisait qu'en toute cette affaire un autre cardinal avait tiré les ficelles, manœuvré supérieurement, tout en affirmant qu'il ne voulait rien pour lui-même, qu'il n'avait d'autre ambition que de servir. Les courtisans se disaient que la régente ne pourrait gouverner

## *Louis XIV*

par elle-même. Certains avançaient le nom du duc de Beaufort. Ce fut Mazarin que la reine désigna comme Premier ministre. On ne s'émut pas trop de cette promotion. Comme l'écrit le cardinal de Retz : « L'on voyait sur les degrés du trône, d'où l'âpre et redoutable Richelieu avait foudroyé plutôt que gouverné les humains, un successeur doux, bénin, qui ne voulait rien, qui était au désespoir que sa dignité de cardinal ne lui permettait pas de s'humilier autant qu'il l'eût souhaité devant tout le monde, qui marchait dans les rues avec deux petits laquais derrière son carrosse. » On comprit un peu tard que l'avènement du jeune roi se doublait de celui de cet étrange prélat ; bref, que le royaume se trouvait aux mains d'une Espagnole et d'un Italien.

### III

## GIULIO MAZZARINI

**E**xtravagante fortune que celle de Jules Mazarin devenu à quarante ans maître du plus beau royaume de l'Europe, par la grâce de Richelieu et de Louis XIII, et par la faiblesse d'une femme ; mais aussi, faut-il le dire, par une habileté hors de pair jointe à la mentalité d'un joueur ! Un aventurier ? Certes, mais doué de talents exceptionnels et, surtout, d'une espèce de génie de la diplomatie. Sans scrupules, sans moralité hormis dans les apparences qu'exigeait sa robe cardinalice, animé d'une cupidité confinant à la manie, il sut être aussi la plus forte tête politique de son temps, en cela le digne successeur de Richelieu ; mettant le Trésor en coupe réglée, mais capable de défendre un trône plus que menacé, de faire prévaloir les intérêts français, d'apprendre son métier au jeune roi. Insinuant et souple, il paraissait être le contraire de « l'homme rouge ». Mais, s'il n'avait ni l'autorité impatiente ni la cruauté de Richelieu, il n'était pas moins obstiné dans ses desseins, ni moins efficace. Sa nature ondoyante ne le portait pas à affronter l'adversaire, à soutenir âprement une position, mais à biaiser, à contourner, à

désarmer peu à peu, à convaincre. C'était un comédien-né ; il usait de son charme personnel ; il séduisait son interlocuteur par sa courtoisie souriante et par la supériorité de son intelligence, puis contre-attaquait brusquement...

Son ascension vertigineuse, fruit du hasard et d'une ambition bien conduite, mérite d'être brièvement retracée. Elle aide à comprendre le caractère du personnage.

Il n'avait point, comme Concini, son devancier, ses racines dans une vague noblesse. Il semble exact que son grand-père ait été un pauvre pêcheur sicilien (ce qui lui vaudra d'ailleurs l'aimable surnom de « Gredin de Sicile » !). Son père, Pietro Mazzarini, remplissait l'emploi de majordome chez le connétable de Naples, Philippe Colonna. Le brave homme rêvait de faire de son fils Giulio un père jésuite, ce qui était pour lui une véritable promotion. Mais l'aimable Giulio se sentait surtout la vocation de vivre ; il avait pris au contact des Colonna des goûts de luxe et de grandeur sans rapport avec sa naissance et sa pauvreté. On notera – ce détail a son importance – que les Colonna ne le traitaient point comme fils de leur majordome, mais comme un des leurs : déjà son charme jouait, avec une aptitude merveilleuse à s'identifier au milieu dans lequel il vivait ! Manquant d'argent et désireux de briller à l'égal des jeunes patriciens qu'il fréquentait, il s'adonna au jeu et acquit dans les tripots une réputation dont s'alarma le pauvre majordome. Il eut peur que son trop beau garçon de fils tournât mal. Le connétable Colonna accepta d'envoyer Giulio en Espagne, pour y accompagner l'un de ses fils, Girolamo, en qualité de « cameriere ». Giulio renonça aisément à la vie brillante et dangereuse qu'il menait à Naples : cette faculté de laisser faire le destin est l'un des traits dominants de son caractère. Au cours du voyage, il manœuvra si bien que Girolamo lui voua une amitié passionnée, amitié qui persistera pendant des années et servira grandement la

carrière du futur cardinal. En Espagne, il préféra les plaisirs aux études de droit qu'il aurait pu faire, et devint amoureux de la fille d'un notaire. Par jalousie, Girolamo renvoya son ami à Rome. Embarras du pauvre père ! Que faire de cet écervelé qui ne voulait être ni religieux ni juriste, mais prétendait vivre comme un seigneur ? Giulio ne le savait pas lui-même. Fataliste, comme tant d'Italiens, il attendait sa chance. Elle vint, et c'est le cas de dire que les desseins de la Providence sont impénétrables. Giulio fut nommé capitaine dans l'armée pontificale et tint garnison à Ancône. Sans qu'il y parût, il avait le pied à l'étrier, encore que sa vocation militaire fût aussi peu solide que sa vocation religieuse. Il faillit d'ailleurs tout remettre en question, car, sa mère étant tombée malade, il quitta le service sans permission pour accourir à son chevet. La faute était extrêmement grave, mais Giulio, prenant les devants, vint se jeter aux pieds du pape Urbain VIII, avoua pathétiquement sa faute et implora un pardon qui lui fut aussitôt accordé. Bien plus, ayant gagné la protection du Saint-Père, il s'insinua dans les bonnes grâces du cardinal Sachetti, commissaire apostolique aux armées. Lorsque celui-ci fut nommé nonce à Milan, il prit le capitaine Giulio Mazzarino comme secrétaire. Et c'est ici le coup de dés majeur, car il permit à Giulio de découvrir ses talents de diplomate. L'Espagne et la France se disputaient alors la succession de Mantoue, le pape s'efforçant d'éviter la généralisation du conflit. Mazzarino fit merveille, par ses initiatives hardies, par son adresse et sa séduction personnelle. En 1630, le cardinal Barberini l'emmena à Lyon. Il s'agissait alors d'empêcher l'invasion de l'Italie par les armées françaises. La mission échoua, mais Richelieu ne fut pas sans remarquer la valeur de Mazzarino, ni sans apercevoir que le véritable ambassadeur n'était point l'aimable Barberini, mais ce jeune capitaine de l'armée pontificale ! Une seconde

## *Louis XIV*

ambassade envoyée à Grenoble après la prise de Pignerol et de Casal connu un nouvel échec, en dépit des efforts de Mazzarino : il y gagna pourtant l'estime de l'ombrageux Louis XIII. Un peu plus tard, payant de sa personne, il s'interposa entre deux armées rivales et, par ce coup d'audace, obtint une trêve. Le pape le gratifia d'un canonicat. Il ne comprit pas, non plus que son entourage, que Mazzarino, tout en se donnant les apparences d'un loyal serviteur, trahissait la cause espagnole ; que, d'ores et déjà, il avait fait son choix et servait secrètement les intérêts de la France. Le zèle qu'il manifesta à conclure la paix entre notre pays et la Savoie ne laissait pourtant pas de doutes sur ses préférences. Mais, à la vérité, le pape hésitait entre son devoir de rétablir la paix dans la chrétienté et son inclination pour l'Espagne. Mazzarino, quant à lui, travaillait exclusivement pour la paix. On peut même dire que le pacifisme était l'unique ligne de force de son caractère, comme il le sera plus tard de sa politique : en quoi ce chanoine-capitaine, doublé d'un diplomate, était peut-être plus authentiquement prêtre que le pape. Ses amis, fidèles et agissants, travaillaient pour lui ; ils le poussaient doucement vers la mitre. En 1633, voici notre Mazzarino devenu Monsignor, sans être ordonné. En 1634, il est à Paris, en qualité de nonce extraordinaire... S'il ne put empêcher la guerre entre l'Espagne et la France, du moins travailla-t-il pour lui, se fit-il apprécier par le roi et le cardinal-ministre, se familiarisa-t-il avec les gens de cour, étudia-t-il les situations respectives des belligérants et perçut-il avec netteté que l'avenir était du côté de la France. Olivarès le fit rappeler à Rome. Mazzarino offrit alors ses services à Richelieu qui l'employa d'abord comme agent secret et négociateur officieux, et finit, en 1639, par le faire venir près de lui. Invitation que Giulio accepta sans hésiter, en dépit du risque qu'il y avait à servir un

homme constamment menacé de disgrâce ou d'assassinat, par surcroît d'une santé déclinante. Mais, on le répète, Giulio était un joueur ! Il fit mieux que de charmer Richelieu et de le servir brillamment ; il comprit admirablement les desseins de « l'homme rouge », et les articulations secrètes de sa politique visant à l'abaissement définitif des Habsbourg d'Autriche et d'Espagne, bref il devint en peu de temps son meilleur disciple. Richelieu se persuada de la sorte d'avoir trouvé un continuateur ; il obtint pour Mazzarino, devenu Mazarin, la barrette de cardinal ; il ne lui fut pas difficile de décider Louis XIII à le prendre à son service. Il convient cependant de souligner que ce fut ce dernier qui appela Mazarin dans son conseil. Richelieu étant mort, il avait toute latitude d'employer, ou de n'employer pas, le nouveau cardinal, et d'autant que celui-ci n'était point naturalisé français. Au milieu des intrigues qui traversèrent la dernière maladie du roi, Mazarin fut comme un poisson dans l'eau. Sans prendre de front le roi qui sentait sa fin prochaine, il sut adoucir ses préventions, proposer des solutions de rechange. Il est fort probable que ce fut lui qui suggéra à Louis XIII de doter la reine d'un conseil de régence, tout en sachant qu'il ne serait pas tenu compte de cette précaution. Le rôle qu'il joua dans ces circonstances est si obscur que l'on ne saurait rien affirmer. On ne peut davantage déterminer la date à laquelle s'établit sa collusion avec la reine, non plus que définir la nature exacte de leurs rapports sentimentaux après la mort de Louis XIII. Certes, sa ressemblance avec Buckingham – le seul homme qu'Anne d'Autriche eût aimé jusque-là – est assez frappante pour que celle-ci ait pu en être touchée. De même certaines lettres maladroitement cryptées laissant apercevoir un tendre amour ; pour autant on ignore, et on ignorera toujours, la part qui revient aux sens et celle qui revient à l'esprit. Quoi qu'il en soit, rien n'obligeait la régente, dotée d'un

pouvoir absolu, à promouvoir Mazarin Premier ministre, et l'on ne saurait prétendre qu'elle fit ce choix par souci du bien public. Elle n'avait pas encore pris conscience de son rôle, malgré les ambitions qu'elle nourrissait pour son fils. Il n'en reste pas moins qu'abdiquant l'administration du royaume entre les mains de Mazarin, elle faisait de lui un maître plus puissant que Richelieu, sans cesse contrôlé par Louis XIII, ne l'avait jamais été.

« L'on se croyait bien obligé, écrit le cardinal de Retz traduisant l'opinion de la cour, de ce que, toutes les semaines, il ne faisait pas mettre quelqu'un en prison, et l'on attribuait à la douceur de son naturel les occasions qu'il n'avait pas de mal faire. Il faut avouer qu'il seconda fort habilement son bonheur. Il donna toutes les apparences nécessaires pour faire croire que l'on l'avait forcé à cette résolution ; que les conseils de Monsieur<sup>1</sup> et de Monsieur le Prince l'avaient emporté dans l'esprit de la Reine sur son avis. Il parut encore plus modéré, plus civil et plus ouvert le lendemain de l'action. L'accès était tout à fait libre, les audiences étaient aisées, l'on dînait avec lui comme avec un particulier ; il relâcha même beaucoup de la morgue des cardinaux les plus ordinaires. Enfin il fit si bien qu'il se trouva sur la tête de tout le monde, dans le temps que tout le monde croyait l'avoir encore à ses côtés. Ce qui me surprend, est que les princes et les grands du royaume, qui pour leurs propres intérêts devaient être plus clairvoyants que le vulgaire, furent les plus aveuglés. »

S'ensuivit une brève période d'euphorie, qui vit le retour des courtisans exilés par Louis XIII et Richelieu, la libération des prisonniers, la distribution rituelle des places et prébendes de toute sorte. Tout ce que l'on

---

1. Titre porté par Gaston d'Orléans, frère du défunt roi.



demandait, cette bonne reine, qui ne savait rien refuser, l'accordait sans se faire prier et, comme le dit encore Retz, le Parlement, « délivré du cardinal de Richelieu qui l'avait tenu fort bas, s'imaginait que le siècle d'or serait celui d'un ministre qui leur disait tous les jours que la reine ne se voulait conduire que par leurs conseils ».

Peut-être la régence d'Anne d'Autriche eût-elle ressemblé à celle de Marie de Médicis, si elle n'avait eu auprès d'elle un conseiller tel que Mazarin sut être. Il ne faut pas oublier – on nous pardonnera d'insister – qu'elle avait été la complice et l'amie de conspirateurs qui, sous prétexte d'abattre Richelieu, n'hésitaient point à trahir la nation. Ces conspirateurs formaient à la cour un parti dont le double objectif visait à signer la paix avec les Hasbourg à n'importe quel prix et à restaurer les privilèges féodaux. L'intérêt de l'Espagne était évidemment de faciliter l'accès de cette faction aux affaires ; l'on pouvait penser que la régente ne s'y opposerait pas. L'honneur de Mazarin fut de métamorphoser l'ex-infante d'Espagne en reine toute française, comptable de son royaume envers son fils. Il sut, avec un art merveilleux, lui montrer les conséquences d'une paix prématurée, le danger du parti « espagnol », attiser son orgueil de mère désireuse de transmettre au petit roi un royaume et un pouvoir intacts, user, abuser de son influence, de son magnétisme ! S'il avait échoué dans son entreprise, il est peu de dire que le cours de l'Histoire eût été changé...

Ce qui n'empêche point le cardinal de Retz de le comparer à Trevelin, personnage de la comédie italienne incarnant, sous le masque et l'habit d'Arlequin, un intrigant de bas étage, tantôt valet, tantôt aventurier. S'ensuit cette diatribe : « Il s'érigea et on l'érigea en Richelieu ; mais il n'en eut que l'impudence de l'imitation. Il se fit de la honte de tout ce que l'autre s'était

fait de l'honneur. Il se moqua de la religion. Il promit tout, parce qu'il ne voulut rien tenir. Il ne fut ni doux ni cruel, parce qu'il ne se ressouvenait ni des bienfaits ni des injures. Il s'aimait trop, ce qui est le naturel des âmes lâches ; il se craignait trop peu, ce qui est le caractère de ceux qui n'ont pas de soin de leur réputation. Il prévoyait assez bien le mal, parce qu'il avait souvent peur ; mais il n'y remédiait pas à proportion, parce qu'il n'avait pas tant de prudence que de cœur. Il avait de l'esprit, de l'insinuation, de l'enjouement, des manières ; mais le vilain cœur paraissait toujours au travers, et au point que ces qualités eurent, dans l'adversité, tout l'air du ridicule, et ne perdirent pas, dans la plus grande prospérité, celui de fourberie. Il porta le filoutage dans le ministère, ce qui n'est jamais arrivé qu'à lui ; et ce filoutage faisait que le ministère, même heureux et absolu, ne lui seyait pas bien, et que le mépris s'y glissa, qui est la maladie la plus dangereuse d'un État. »

Cependant le cardinal de Retz<sup>1</sup>, trop heureux d'avoir décroché la coadjutorerie de l'archevêché de Paris, commença par faire sa cour au nouveau Premier ministre. Il opposa même un refus catégorique aux invites des Importants. C'était un ramassis de nobles oisifs qui, groupés autour des ducs de Vendôme et de ses fils, les ducs de Mercœur et de Beaufort, tentaient de battre en brèche le gouvernement de Mazarin, afin de le supplanter. Une ballade de l'époque décrit assez bien leurs activités et leur manque de sérieux :

*Courir jour et nuit par la rue  
Sans affaires et sans dessein,  
Faire aux portes le pied de grue,  
Trancher du petit souverain...*

---

1. Retz n'obtint le cardinalat que plus tard.

*Giulio Mazzarini*

*Parler en politique grave,  
Ayant à peine atteint vingt ans ;  
En sa maison faire le brave,  
C'est ce que font les Importants.*

Néanmoins ces songe-creux formaient un parti à la cour. Mazarin convainquit la régente de faire un exemple. On arrêta Beaufort, le plus insupportable et le plus populaire des Importants : on le surnommait, à cause de son langage de crocheteur, « roi des halles », ou encore « l'amiral du port au foin ». C'était à ce Beaufort qu'Anne d'Autriche avait confié la garde du dauphin et de son frère, lors de la mort de Louis XIII, et le commandement de l'escorte lors de l'entrée du petit roi dans la capitale. Devant l'audace de Mazarin, la cour fut saisie d'un étonnement respectueux. Nul ne plaignit le prisonnier, non plus que ses amis qui furent exilés dans leurs maisons de campagne.

## IV

### L'ÉDUCATION DE LOUIS

**L'**heure était à l'héroïsme. Les victoires de Condé et de Turenne exaltaient les esprits. On avait formé une petite garde royale, dont le comte Loménie de Brienne fit partie ; il raconte : « Mme de Lasalle, femme de chambre de la reine-régente, et placée par Sa Majesté auprès du roi son fils, nous reçut une pique à la main et tambour battant, à la tête de la compagnie des enfants d'honneur, qui était déjà nombreuse et qu'elle avait sous ses ordres. Un hausse-col retombait sur son mouchoir<sup>1</sup> – bien empesé et bien tiré ; elle avait sur la tête un chapeau couvert de plumes noires et portait l'épée. Mme de Lasalle nous mit le mousquet sur l'épaule, et cela de fort bonne grâce ; après quoi, nous la saluâmes, sans nous découvrir toutefois, parce que ce n'est pas l'ordre ; elle nous baisa l'un après l'autre au front, et nous donna sa bénédiction d'une manière tout à fait cavalière. »

---

1. Le mouchoir qui, selon la mode du temps, masquait le décolleté.

Singulier tableau que cette femme-soldat portant le hausse-col d'acier, le feutre noir et l'épée des mousquetaires et faisant manœuvrer cette compagnie de marmousets ! Mais voici le petit roi :

« Ensuite elle nous fit faire l'exercice, et je remarquai que le prince, encore à la bavette (il avait cinq ans à peine), y prenait un plaisir extrême ; ses divertissements ne respiraient que la guerre ; ses doigts battaient toujours du tambour, et dès que ses petites mains purent tenir des baguettes, il avait devant lui une grosse caisse toute pareille à celle des Cent-Suisses et frappait dessus continuellement ; c'était son plus grand plaisir. »

On reconnaît ici un trait de caractère de Louis XIII enfant, jouant avec ses gardes dans la cour de Saint-Germain. Plus tard, dans ses jeux guerriers, le jeune Louis XIV prendra le sobriquet de « soldat Lafleur ». Mais il était alors, dans l'intimité, timide et modeste. Il préférait même à la compagnie des enfants d'honneur celle de la fillette d'une chambrière. Il l'appelait « la reine Marie », lui donnant le rôle de reine, lui servant de page ou de valet de pied, portant la queue de sa robe, la roulant dans une chaise ou lui tenant le flambeau. Il avait même une propension curieuse à jouer les personnages de valet. Pour autant aimait-il les humbles et savait-il, comme son père et son grand-père, s'en faire aimer ? Rien ne l'atteste. D'ailleurs, si l'enfant tenait sa bonne constitution des d'Albret, il avait le teint et la blondeur des Habsbourg et, sous-jacent, leur immense orgueil. Au surplus, rien ne compensait alors l'influence d'Anne d'Autriche, chez laquelle il se rendait dès le matin avec son frère Philippe et passait fréquemment des journées entières. Il avait pour sa mère un amour très tendre, teinté de respect. Il chérissait de même son cadet. Bref, rien ne le distinguait des enfants de son âge, hormis le sérieux et cette aptitude singulière à la

dignité quand on l'emmenait au spectacle, quand il participait à quelque cérémonie officielle, ou « recevait » les ambassadeurs qui scrutaient passionnément cette frimousse de cinq ans pour en tirer des pronostics.

Après la mort de Louis XIII, la régente s'était fait un devoir de congédier – fort courtoisement, il est vrai – Mme de Lansac, la gouvernante, et de confier cet emploi à Mme de Sénéce, naguère chassée de la cour. Il ne semble pas que Mme de Sénéce, surtout préoccupée de servir la reine, ait apporté beaucoup de soin à élever les enfants royaux, sans toutefois que ceux-ci eussent été aussi négligés que le prétend Mme de Maintenon. L'anecdote fameuse, selon laquelle on eût trouvé Louis XIV barbotant dans un bassin du Palais-Royal, ne prouve que la turbulence de l'enfant-roi. D'ailleurs, passionnée de son fils comme elle l'était, Anne d'Autriche eût-elle toléré qu'on le laissât à l'abandon ? N'eût-elle pas tancé la gouvernante et ses femmes ? Mais les confidences de Louis XIV à Mme de Maintenon ont passablement contribué à fausser la vérité sur son éducation : le grand roi était assez vain de sa personne pour donner à croire qu'il s'était fait lui-même, qu'il ne devait rien à ses maîtres, mais était l'auteur exclusif de sa propre grandeur.

En 1644, la régente décida de lui donner un précepteur. On hésita entre plusieurs candidats : La Mothe Le Vayer, qui était l'auteur d'un livre d'éducation du dauphin, et qui avait eu la confiance de Richelieu, le principal du collège de Laon, helléniste distingué, Rigaud que l'on surnommait « le coryphée de nos humanistes », l'illustre astronome Gassendi, le jésuite Claude de Lingendes, prédicateur connu, le non moins célèbre Arnaud d'Andilly et l'abbé Hardouin de Beaumont de Péréfixe, docteur en Sorbonne. Nul ne contestait le mérite supérieur d'Arnaud d'Andilly, lequel avait d'ailleurs rédigé un mémoire sur l'éducation politique du prince. Mais il était l'ami des Jansénistes, de l'abbé de Saint-Cyran, et

son frère venait précisément de publier son traité, *De la fréquente communion*. On lui préféra Péréfixe, dont les seuls titres étaient un doctorat en Sorbonne et la bienveillance de Mazarin. On peut se demander pourquoi ce dernier écarta l'ami des Jansénistes. Non certes pour complaire à leurs adversaires les Jésuites, ni même parce que Péréfixe était d'une pâte plus malléable qu'Arnaud, mais, bien évidemment, parce que le subtil politique avait discerné dans le comportement janséniste des tendances fâcheusement raisonnables et contestataires, et surtout des ferments de républicanisme. Il se moquait des propositions de l'évêque Jansénius et des états d'âme de ses adeptes, non du pouvoir absolu qu'il exerçait par délégation. On peut voir aussi dans l'éviction d'Arnaud d'Andilly les racines les plus lointaines de l'hostilité de Louis XIV à l'encontre des Solitaires et des Sœurs de Port-Royal.

En 1645 (il avait donc sept ans), il fut retiré « des mains des femmes » et passa de l'autorité de Mme de Sénécé à celle de Villeroy, son gouverneur. La Porte, le fidèle serviteur de la reine, rappelé d'exil par celle-ci, devint valet de chambre de l'enfant-roi. « Je fus le premier qui couchai dans la chambre de Sa Majesté, note-t-il dans ses *Mémoires*, ce qui l'étonna d'abord, ne voyant plus de femmes auprès de lui ; mais ce qui lui fit le plus de peine était que je ne pouvais lui fournir des contes de Peau d'Âne, avec lesquels les femmes avaient coutume de l'endormir. »

Ne sachant que faire et désireux de plaire à son jeune maître dont l'âge tendre et les regrets l'attendrissaient, La Porte proposa à la reine mère de lui lire quelque bon livre, pour l'endormir et, sinon, lui offrir quelques bons exemples à retenir. Le précepteur, Beaumont de Péréfixe, lui donna l'*Histoire* de Mézeray. La Porte lut l'ouvrage « sur un ton de conte, en sorte que le roi y prenait plaisir, et promettait bien de ressembler aux

plus généreux de ses ancêtres, se mettant fort en colère lorsqu'on lui disait qu'il serait un second Louis-le-Fainéant ; car bien souvent je lui faisais la guerre sur ses défauts, ainsi que la Reine me l'avait commandé ».

Ces lectures déplurent à Mazarin qui, selon les dires de La Porte, lui reprocha de vouloir gouverner le petit roi. Car, si la régente s'était réservée la surintendance « naturelle » de son fils, elle avait officiellement chargé Mazarin de veiller à son éducation. « J'ai estimé, déclara la reine, que je ne pouvais apporter trop de circonspection à bien choisir une personne qui eût la direction de ses mœurs et l'intendance de sa conduite. » En désignant Mazarin, elle prétendait se ranger aux avis des princes du sang et se conformer aux volontés du défunt roi, lequel avait effectivement choisi Mazarin comme parrain de son fils. On s'en doute, la désignation de cet étranger comme maître à penser de l'enfant-roi fit jaser et crier, et ne manqua pas de rallumer les médisances à la fois sur la paternité de feu Louis XIII et sur les rapports entre la régente et son ministre. La Porte, alors en pleine faveur et faisant un peu trop sonner les services qu'il avait rendus naguère à la reine, ne se gênait pas pour critiquer le cardinal. Il osait parfois reprocher à la reine sa faiblesse envers son fils, du moins l'affirme-t-il. Il était en tout cas lui-même assez illogique. Regrettant que, dans l'entourage de la reine, on flattât par trop la vanité du roi et qu'on ne lui enseignât pas « qu'il n'était justement le maître qu'autant qu'il s'en rendrait digne », il déplorait en même temps que Louis aimât jouer au valet. Pour le guérir de « ce mauvais préjugé », il imagina de s'asseoir dans son fauteuil et de rester couvert devant lui. Colère de l'enfant qui alla se plaindre à sa mère, laquelle lui répondit qu'il était judicieux que, si le roi faisait le métier de La Porte, celui-ci fit le métier de roi.

« Il arriva plusieurs fois, poursuit La Porte, qu'étant seul avec M. de Villeroy, voyant le roi faire des badineries,



après avoir bien attendu que le gouverneur fît sa charge, voyant qu'il ne disait mot, je disais tout ce que je pouvais à cet enfant-roi pour le faire penser à ce qu'il était et à ce qu'il devait faire ; et après que j'avais bien prôné, le gouverneur disait : "La Porte vous dit vrai, Sire ; La Porte vous dit vrai." C'étaient là toutes ses instructions ; et jamais de lui-même, ni en général, ni en particulier, il ne lui disait rien qui lui pût déplaire, ayant une telle complaisance que le roi même s'en apercevait quelquefois et s'en moquait, particulièrement lorsque Sa Majesté l'appelait et lui disait : "Monsieur le Maréchal", il répondait : "Oui, Sire" avant de savoir ce qu'on lui voulait, tant il avait peur de lui refuser quelque chose. » Pour sa part, Saint-Simon le qualifiait d'« esprit le plus souple de la cour et à qui la bassesse et la dépendance coûtaient le moins », habile à pousser sa fortune, d'autant plus inapte à apprendre au roi les vertus nécessaires au gouvernement. Il est vrai que Saint-Simon ne donne pas plus cher de Péréfixe, « homme de fort peu de chose et par là plus agréable au cardinal Mazarin ». Et qu'il ne craint pas d'affirmer : « À peine lui apprit-on à lire et à écrire (à Louis XIV), et il demeura tellement ignorant que les choses les plus communes d'histoires, d'événements, de fortunes, de conduites, de naissances, de lois, il n'en sut jamais un mot. Il tomba, par ce défaut et quelquefois en public, dans les absurdités les plus grossières. » Que Louis XIV ait été assez peu versé dans les généalogies constituait un crime aux yeux de Saint-Simon et de ses pareils, mais cela ne signifiait nullement qu'il ignorât l'Histoire. Au surplus Saint-Simon naquit en 1675 ; le moins que l'on puisse dire est qu'au sujet de l'éducation de Louis XIV il détenait des informations de seconde main ! À la vérité, Péréfixe fut un bon précepteur et qui fit ce qu'il put pour former un « honnête homme » selon l'acception de l'époque. Aidé de plusieurs professeurs, il lui apprit un peu de latin et d'italien, de mathématiques et de géographie, un peu plus

## *Louis XIV*

d'histoire. Péréfixe avait écrit lui-même une *Histoire d'Henri le Grand*, car, si l'on ne parlait jamais de Louis XIII à cet enfant, on lui proposait sans cesse l'exemple de son grand-père Henri IV, comme si l'on avait voulu effacer le roi défunt de sa mémoire. Par la suite, Louis XIV ne parla quasi jamais de ce père qu'il semblait n'avoir pas connu, ou complètement oublié. Ainsi, même en la personne de son fils, le pauvre roi ne laissait pas un regret, n'éveillait pas la moindre curiosité. Cette conspiration du silence autour d'un mort ne laisse pas d'être troublante et paraît, avec le recul du temps, quasi monstrueuse, en tout cas inexcusable ; la reine en porte l'entière responsabilité.

Elle ne se souciait que fort peu des progrès intellectuels de son fils, étant elle-même peu instruite, mais fort attentive à la bienséance et à la religion. Le gouverneur Villeroy songeait surtout à sa carrière, laquelle, supérieurement conduite, devait aboutir au duché-pairie. Quant à Mazarin, il n'entendait pas que son filleul devînt un puits de science, mais eût la tête politique, et il se réservait de lui enseigner un jour l'art difficile de gouverner. Il est à peine besoin d'ajouter qu'en de telles conditions Louis XIV ne put acquérir une culture livresque. Il avait d'ailleurs peu de goût pour l'étude et pour la lecture. À cet égard les Mémoires de Dubois, autre valet de chambre, sont probants : il y est surtout question de ballets, de promenades, d'exercices physiques et de jeux guerriers. À mesure qu'il grandira, le jeune roi saura changer en conversations quasi mondaines les fastidieuses leçons de naguère. Mais n'avait-il pas commencé ses études en recopiant cette phrase de sa grosse et maladroite écriture d'enfant : « L'hommage est dû aux rois, ils font ce qu'il leur plaît. Louis » ?

Bientôt, ce sera le monde qu'il aura pour livre, et il saura ce qu'il en coûte de régner selon son bon plaisir.



Le mariage de Louis XIV et de l'infante d'Espagne, Marie-Thérèse d'Autriche, fille du roi d'Espagne, fut célébré le 9 juin 1660. (Adam Frans van der Meulen, Musée de Tessé, Le Mans)



© akg-images / Erich Lessing

Marie-Thérèse d'Autriche, infante d'Espagne. Elle donna six enfants à Louis XIV, dont un seul atteignit l'âge adulte. (Charles Beaubrun, Musée du château de Versailles et des Trianons)

Louis, dit le Grand Dauphin, fils aîné de Louis XIV, ne put régner car il mourut avant son père. Éduqué par Bossuet, il fut un prince très cultivé et amateur d'art. (Hyacinthe Rigaud, Musée du château de Versailles et des Trianons)

Louis, duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV, aurait dû régner s'il n'était mort avant le roi. Éduqué par Fénelon, il était très pieux. (Hyacinthe Rigaud, galerie Sabauda, Turin)



© akg-images / Erich Lessing



© Alinari / Roger-Viollet